

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

---

---

# DIES ACADEMICUS

5 JUIN 1925

---

SÉANCE DE DISTRIBUTION  
DES PRIX DE CONCOURS

---

RAPPORTS DU RECTEUR ET DES JURYS



378.4  
(959.922)  
DIE

GENÈVE

IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

1925



# RAPPORT DU RECTEUR

POUR L'ANNÉE 1924-1925

PAR

**M. le professeur Georges WERNER**

---

**L'**USAGE veut que le Recteur résume, au début de cette séance solennelle, les événements de la vie universitaire pendant l'année écoulée. En me conformant à cette règle, je n'oublierai pas l'adage romain : « *de minimis non curat praetor* », et je chercherai seulement, sans entrer dans tous les détails, à rappeler les faits essentiels et à indiquer quelles ont été et quelles sont encore les préoccupations de l'Université.

Cette année 1924-1925 — je ne puis me soustraire à cette impression — me semble voilée par les deuils qui nous ont si douloureusement frappés.

Au mois de septembre, à huit jours d'intervalle, nous conduisions à leur dernière demeure les professeurs Paul

Moriaud et William Rosier, soudainement enlevés à l'affection de leurs familles et de leurs collègues. Dans la séance de rentrée de l'Université, le 27 octobre, M. Charles Borgeaud, doyen de la Faculté de Droit, a dit tout ce que Genève, l'Université et les études juridiques doivent à Paul Moriaud et M. Ed. Folliet, doyen de la Faculté des Sciences économiques et sociales, a retracé la carrière de William Rosier, dont le nom restera attaché à la création de la sixième Faculté. Qu'il me soit permis cependant de redire combien la mort de Paul Moriaud, survenue si peu de temps après sa décision de ne point accepter le rectorat auquel l'appelait la confiance du Sénat universitaire, nous a profondément émus. Son désistement devait lui laisser le temps d'accomplir les missions internationales qu'il avait acceptées et de terminer les travaux scientifiques qu'il avait entrepris et dont l'achèvement eût couronné sa féconde activité. Mais l'homme propose et Dieu dispose !

Au mois de novembre, le professeur Georges Fulliquet a succombé au mal implacable qu'il supportait avec une admirable énergie. Le service funèbre qui eut lieu à Saint-Pierre, en présence d'une foule immense, a permis d'exprimer les sentiments de gratitude de tous ceux auxquels notre collègue, comme pasteur et comme professeur, dans ses prédications, dans ses visites, dans ses leçons ou ses conférences, avait donné le meilleur de lui-même. L'Université a perdu en lui l'un de ses maîtres éminents et l'un de ses recteurs les plus dévoués.

Puis nous avons eu le profond chagrin de voir disparaître deux de nos professeurs honoraires, Hippolyte Balavoine, pasteur et professeur de théologie, décédé le 23 février, et Eugène Richard, professeur à la Faculté de Droit, puis conseiller d'Etat et député aux Chambres fédérales, décédé le 30 avril. Hippolyte Balavoine avait pris sa retraite il y a près de dix ans. Les nouvelles générations l'ont peu connu ; mais ceux qui ont été les témoins de son activité universitaire savent combien il a aimé son enseignement et quel était son intérêt pour tout ce qui touchait à l'Université. Eugène Richard n'a été professeur à la Faculté de Droit que pendant trois ans,

de 1886 à 1889. Répondant à un pressant appel, il quitta l'Université pour entrer au Conseil d'Etat et prendre la direction du Département de l'Instruction publique. Si brillante qu'ait été sa carrière politique cantonale et fédérale, et si grands que soient les services qu'il a rendus au pays, comment, en pensant à l'Université dont il était l'une des gloires, ne pas regretter ici que cette merveilleuse intelligence et ces dons oratoires aient été en quelque sorte détournés de leur cours naturel et comparés par les soucis de l'administration ? Dans le souvenir de ceux qui ont assisté au Jubilé universitaire de 1909, Eugène Richard demeurera l'interprète éloquent et émouvant des anciens étudiants « nombreux et épars sur la surface de la terre ». Il semble que nous entendions encore sa voix claire et vibrante nous dire : « ... Ils la « veulent bien vivante notre maison, parce qu'elle « enseigne l'action utile, qu'elle fait des âmes et détient « une part du patrimoine humain. »

A la fin de mars, notre ancien collègue, Joseph Partsch, professeur de Droit à l'Université de Berlin, qui avait fait à Genève ses débuts dans la carrière universitaire, et dont nous avons suivi avec joie la brillante ascension, s'est éteint subitement dans notre ville, alors qu'il procédait à l'examen des notes de son maître et ami Paul Moriaud.

Au mois de janvier, nous avons appris avec de vifs regrets le décès de l'un de nos privat-docents, M. Jules Ronjat, qui, depuis 1916, enseignait à la Faculté des Lettres la linguistique et les langues romanes.

L'administration de l'Université n'a pas été plus épargnée que le corps professoral : M. Charles Demont, commis à la Caisse depuis près de trente ans, est décédé le 20 mai. Fidèle à son poste, il ne voulut quitter son service qu'au dernier moment et bien peu d'entre nous, à le voir jusqu'à la fin toujours calme et paisible, se sont doutés de la gravité de la maladie qui le minait. L'Université perd en lui un collaborateur aussi précieux par son exactitude que par sa courtoisie.

Enfin, j'ai le douloureux devoir d'inscrire sur cette liste funèbre les noms de Constantin Topali, Docteur

ès-sciences et de Marc Droin, licencié en Droit, enlevés à l'affection de leurs familles, de leurs maîtres et de leurs amis, à l'heure où ils allaient réaliser les promesses de leurs années d'études. L'Université, en ce jour où il sera parlé d'eux, adresse à leurs parents l'expression de sa profonde et respectueuse sympathie.

Mesdames, Messieurs,

Au semestre d'hiver 1923-1924, l'Université comptait 739 étudiants et 359 auditeurs, soit un total de 1098 étudiants et auditeurs. Au semestre d'hiver 1924-1925, le nombre des étudiants s'est élevé à 856 et celui des auditeurs à 484, soit au total 1340. Au semestre d'été 1924, les étudiants étaient au nombre de 772 et les auditeurs de 176, ce qui donne un total de 948 étudiants et auditeurs. Au semestre d'été 1925, le nombre des étudiants est de 907 et celui des auditeurs de 172 soit un total de 1079. Ces quelques chiffres permettent de constater une progression réjouissante de notre population universitaire. Nous sommes particulièrement heureux de voir le nombre des étudiants venant des cantons confédérés augmenter régulièrement.

Sans doute, il ne faut pas se dissimuler que les conséquences économiques de la guerre mondiale sont bien loin d'être effacées. Nous en subissons et nous en subissons longtemps le contre-coup. Mais nous n'avons le droit ni de nous plaindre ni de nous décourager. Quand nous songeons aux pays dont les enfants ont péri par milliers sur les champs de bataille, aux mutilés qui sont un reproche permanent adressé à notre civilisation, aux régions dévastées, ou à la détresse des réfugiés dans le Proche-Orient, nous sentons que nous avons été et que nous sommes encore des privilégiés. Non seulement nous ne devons ni nous plaindre, ni nous décourager, mais, ayant conscience des devoirs que nous imposent le passé et le présent de cette Cité, nous devons travailler avec une ardeur renouvelée à renouer les fils que la catastrophe a rompus et à créer de nouveaux courants intellec-

tuels. Peut-être vous étonnez-vous de m'entendre prononcer ces paroles — En réalité, elles ne s'adressent pas à vous, Mesdames et Messieurs, qui êtes dans cette salle. Car vous croyez avec nous à la mission scientifique et morale de l'Université de Genève et à son avenir. Elles voudraient atteindre ces pessimistes qui, atterrés par la crise financière de l'Etat et par l'augmentation des impôts, ne craindraient pas d'opérer des retranchements inconsidérés dont ils ne mesurent pas les conséquences. Même si notre statistique continuait à être défavorable — ce qui n'est pas — nous ne devrions pas cesser de poursuivre notre effort. Suivant le mot célèbre du Taciturne, il n'y a pas besoin de réussir pour persévérer, en d'autres termes, persévérer d'abord pour réussir ensuite.

Il nous faut, ai-je dit, renouer les fils brisés et créer de nouveaux courants intellectuels. Peut-être sera-t-il plus difficile, dans les circonstances actuelles, de rétablir certaines relations que d'en établir de nouvelles. L'un et l'autre doivent être tentés. Volontiers nous nous imaginons, le nom de Genève étant quotidiennement imprimé dans les journaux des cinq parties du monde, que notre Université est aussi connue que le siège de la Société des Nations et du Bureau international du Travail. C'est là une erreur qu'il importe de dissiper. Sans doute, les personnes cultivées savent qu'il y a ici une Université, mais les familles des pays éloignés, des contrées d'outre-mer, ignorent trop souvent quels sont les caractères particuliers de nos divers enseignements. Nous avons donc à faire connaître l'Université, en mettant de la manière la plus pratique à la disposition de chacun tous les renseignements désirables sur nos Facultés nos Instituts et les ressources intellectuelles et artistiques de notre ville. Le Secrétariat de l'Université et celui du Comité de Patronage, avec l'aide de la Société académique, de l'Association des Anciens Etudiants et de l'Association des Intérêts de Genève, cherchent à accomplir cette tâche agréable de la manière la plus efficace. Nous aimerions en particulier que l'Association des Anciens Etudiants étendît le réseau de ses Comités ou de ses correspondants dans tous les pays d'où nous sont

venus des étudiants. Nous voudrions que la qualité d'étudiant ou de gradué de l'Université de Genève fût un lien permanent entre l'Alma mater et ses enfants.

Mais, Mesdames et Messieurs, si la prospérité de notre Université dépend, dans une certaine mesure, des efforts qui peuvent être accomplis pour en mieux faire connaître les ressources scientifiques, sa réputation dépend essentiellement de la valeur de ses enseignements et de la judicieuse adaptation de son organisation et de ses méthodes aux conditions de notre époque. Ici, je ne puis me dispenser de faire, une fois de plus, allusion aux difficultés de l'heure présente, qui sont des difficultés d'ordre financier. A Genève, comme ailleurs, les autorités responsables de la gestion des affaires publiques veulent des économies et encore des économies. Voilà deux ans maintenant que notre budget subit des réductions successives et trop souvent regrettables. Nos professeurs s'ingénient, en dépit de la modicité des crédits dont ils disposent aujourd'hui, pour maintenir à leurs enseignements théoriques et pratiques leur vitalité et leur originalité. Il y a cependant une limite qui ne doit pas être dépassée et nous nous permettons d'attirer à nouveau, très respectueusement mais très fermement, l'attention des autorités sur le danger qu'il y aurait à la franchir. Nous savons bien que, de même que son prédécesseur M. le Conseiller d'Etat Jules Mussard — que nos vœux accompagnent dans sa retraite — le Président actuel du Département de l'Instruction publique, M. le Conseiller d'Etat André Oltramare, serait heureux de pouvoir faire droit à toutes nos demandes, ou du moins de tenir compte de nos protestations. Mais nous savons aussi que l'optique des nécessités administratives ne correspond pas toujours à celle des exigences universitaires. Nous n'en comptons pas moins sur M. le Président du Département de l'Instruction publique, le défenseur naturel de notre Haute Ecole, pour exposer au Conseil d'Etat et au Grand Conseil les vœux légitimes de l'Université et nous sommes convaincus que ces Conseils les prendront en considération. Ce n'est pas en vain, en effet, que nos autorités ont pris récemment diverses

mesures salutaires, affirmant ainsi que notre Cité entend être au premier rang des villes d'instruction et d'éducation.

Nous avons jusqu'ici deux semestres, le semestre d'hiver qui correspond à peu près à ce que le commun des mortels désigne par ce terme, et le semestre d'été qui est tout juste un trimestre. Nous avons maintenant trois semestres, ce qui est beaucoup pour une seule année. Mais c'est ainsi: le temps des vacances, qui est celui pendant lequel les professeurs peuvent et doivent se replonger librement dans le cours de leurs études et de leurs travaux, est revendiqué par une nouvelle catégorie d'étudiants, dont nous saluons avec joie le nombre qui s'accroît sans cesse. Si nous avons encore de véritables étés, nous pourrions appeler peut-être ce troisième semestre celui des canicules, bien qu'il s'étende en-deçà et au-delà de cette période astronomique. Ce n'est pas, je vous l'assure, une sinécure d'être actuellement recteur ou secrétaire de l'Université de Genève.

x Les Cours de vacances, fondés il y a plus de trente ans par M. le professeur Bernard Bouvier, qui en est toujours le vigilant administrateur, destinés aux personnes désireuses de compléter leur connaissance du français, avaient vu leur essor interrompu par la guerre. Sous la direction de M. Georges Thudichum, un essai de perfectionnement fut tenté en 1923, en ajoutant aux cours de langue et de littérature françaises quelques séries de leçons sur des sujets touchant surtout à la vie internationale. Le résultat fut extrêmement encourageant, sans cependant que le bel effectif d'avant-guerre pût être reconstitué. La direction des Cours de vacances prépara avec un soin digne d'éloges, ceux de 1924, en sorte que nous eûmes le plaisir de saluer ici, l'année dernière, 330 participants, appartenant à 26 pays différents. La formule adoptée est bonne: l'enseignement du français demeure le fonds de l'institution, mais ce fonds est encadré par des séries de leçons sur des sujets particulièrement attrayants ou actuels, confiées à des conférenciers de marque.

x L'année dernière, l'Université a encore abrité pendant

quinze jours, tout au moins en partie, le Summer School du Save the Children Fund de Londres, dont l'âme est Miss Jebb, l'inspiratrice de la Charte de l'Enfant, la « Déclaration de Genève ». Ce Summer School comptait plus de 300 participants désireux de connaître le centre international important que Genève est devenue. Et la Fédération universitaire internationale pour la Société des Nations, à la fin d'août et au commencement de septembre, a tenu aussi ses assises à Genève. Elle s'était assuré le concours de M. le professeur Zimmern, un apôtre enthousiaste et compétent — deux qualités qui ne sont pas toujours unies dans la même personne — et a obtenu l'appui de grandes personnalités de tous les pays. Ces groupements reviendront cet été à Genève et prendront leurs quartiers au Palais Electoral et au Conservatoire de musique. Nous avons dû, en effet, prendre la décision de réserver l'édifice des Bastions aux cours organisés par l'Université elle-même, qui réuniront très probablement plus de participants que l'année dernière.

Nous sommes, à vrai dire, dans une période d'essai, ou plutôt dans une période de transition, car de ces formations nouvelles et intéressantes se dégagera sans doute quelque chose de plus défini et de plus définitif. C'est l'une des tâches de l'Université que de contribuer à faire de Genève, pour ceux qui ne disposent que de leurs vacances, un centre international vivant et accueillant. Nous sommes persuadés que l'Université elle-même en sentira les bienfaits.

Nous serions des ingrats si nous n'exprimions pas ici notre vive gratitude à la Direction des Cours de vacances, en particulier à MM. G. Thudichum et Guillaume Fatio, à M. Roussy, le secrétaire de l'Université, ainsi qu'à tous leurs collaborateurs. Et je tiens à remercier très spécialement notre fidèle et précieux auxiliaire, M. Clément, ainsi que Madame Clément, qui ont désormais, en été, une tâche à peu près aussi lourde que pendant nos deux semestres.

Laissez-moi maintenant vous signaler quelques innovations.

Vous avez sans doute remarqué que, l'année dernière,

le programme de cette séance solennelle du 5 juin n'avait pas été rehaussé par une conférence. Il en est de même aujourd'hui. Nous avons pensé, en effet, que notre ordre du jour est trop chargé pour demander à un conférencier de prendre la parole après cette longue série de rapports et d'allocutions. Il nous a paru cependant désirable de grouper toute la famille universitaire chaque année autour de l'un de nos maîtres qui exposerait une question plus particulièrement actuelle. C'est ainsi que nous avons repris ou introduit — M. Borgeaud voudra bien me dire quel est le terme exact — la séance de rentrée, au début du semestre d'hiver. Celle qui eut lieu le 27 octobre dernier — nous eûmes le plaisir d'entendre un savant exposé de M. le professeur L. W. Collet, sur de récentes théories géologiques — nous encourage à récidiver.

Cette séance de rentrée, dans laquelle le Recteur a l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux étudiants, a fait paraître inutile la séance de réception destinée à ces derniers et dont l'ordonnance laissait beaucoup à désirer. Les nouveaux étudiants, au commencement du semestre d'hiver, aussi bien qu'au commencement du semestre d'été, ont été présentés au Recteur par le secrétaire de l'Université. Le Comité de Patronage, en novembre dernier, a bien voulu organiser, le jour même de cette très simple cérémonie, une charmante soirée à l'Athénée, qui a permis d'établir sans tarder de cordiales relations entre professeurs et étudiants.

Ayant reçu à maintes reprises des réclamations de la part d'auditeurs qui ne pouvaient venir s'acquitter de leurs dettes aux heures d'ouverture de la Caisse, nous avons fait l'essai d'ouvrir à leur intention une Caisse spéciale dans le vestibule du rez-de-chaussée, de 4 h. à 6 h. 1/4 pendant la période d'inscription. Nous espérons que ce guichet auxiliaire aura rendu quelques services au public cultivé qui suit les cours de la fin de l'après-midi et nous continuerons cet essai l'hiver prochain.

Voici, d'autre part, une innovation dont nous n'avons pas eu l'initiative: une généreuse Américaine, Mrs. Had-den, frappée par l'intérêt du mouvement de la Fédération internationale universitaire pour la Société des Nations,

a eu l'idée de créer à Genève un foyer qui serait mis, pendant les cours internationaux d'été, à la disposition de ces jeunes gens venus de tous les pays. Mrs. Hadden a consulté M. Guillaume Fatio et notre collègue M. Rappard et, étendant son plan primitif, elle a décidé d'ouvrir ce local toute l'année. Cette initiative, vous le comprenez sans peine, a été accueillie par l'Université avec une vive gratitude. La formule définitive n'est peut-être pas encore trouvée. Mais le bel appartement de la rue Saint-Léger a rendu déjà tant de services, et tant de personnes ont eu l'occasion d'y passer des heures intéressantes ou agréables, que nous tenons à exprimer ici à Mrs. Hadden la profonde reconnaissance des professeurs et des étudiants.

Enfin, avant de résumer très rapidement les faits qui intéressent plus particulièrement nos six Facultés, je voudrais rappeler, d'une part, un témoignage de reconnaissance qui nous a beaucoup touchés et, d'autre part, l'hommage rendu à si juste titre par la République de Genève à l'historien de son Université.

Ce témoignage de reconnaissance nous est venu d'un Belge, M. Polis, domicilié à Verviers, qui, à la fin de la guerre, a été interné dans notre ville. Il a gardé de son séjour à Genève et de ses études à notre Université un souvenir si bienfaisant qu'il a désiré nous témoigner ses sentiments d'une manière tangible. Cela ne lui a pas été possible immédiatement après son retour dans son pays. Depuis, six années se sont écoulées, pendant lesquelles il ne nous a point oubliés. Dès que les circonstances le lui ont permis, il s'est empressé de nous faire parvenir un chèque de mille francs. Que M. Polis veuille bien trouver ici l'expression réitérée de toute notre gratitude.

Nous considérons tous M. le professeur Ch. Borgeaud comme l'un des plus Genevois parmi les Genevois. Mais il l'était sans être Genevois. Il fallait évidemment corriger cette anomalie. Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, donnant suite à une suggestion du Sénat universitaire, ont, par un vote unanime, conféré à notre cher et vénéré collègue la bourgeoisie d'honneur. Nous sommes heureux et fiers de penser que M. Borgeaud, tout en restant profondément attaché à sa patrie vaudoise, est maintenant

l'un des citoyens de la vieille République qu'il honore par son enseignement et par ses travaux. En présentant publiquement à M. Borgeaud, citoyen de Genève, les félicitations de l'Université, je le prie d'agréer aussi les vœux chaleureux que nous formons pour lui et pour sa famille.

\* \* \*

## FACULTÉ DES SCIENCES

M. le Professeur ROLIN WAVRE (professeur extraordinaire de calcul différentiel et intégral et de mécanique rationnelle), a été, par arrêté du Conseil d'Etat du 11 juillet 1924, nommé professeur ordinaire. Nous avons salué avec joie cette nomination définitive, qui assure à notre Université le concours d'un savant du plus haut mérite.

MM. les professeurs extraordinaires MIRIMANOFF (calcul des probabilités), PAUL WENGER (étude des gîtes métallifères), et ARTHUR SCHIDLOF (physique spéciale) ont été confirmés dans leurs fonctions pour une nouvelle période de deux ans.

MM. les D<sup>rs</sup> MARCEL GYSIN, PAUL WINKLER, BENJAMIN AMIRA et HENRI PAILLARD ont été admis à donner des cours en qualité de privat-docents.

Les professeurs de la Faculté des Sciences ont terminé au semestre d'hiver 1924-1925 deux séries de conférences commencées l'année précédente, l'une sur *l'Histoire des sciences à Genève* et l'autre sur *la Limnologie*. Ces conférences du mardi ont attiré non seulement des étudiants, mais aussi de nombreux amis de l'Université. Vous permettrez au Recteur d'émettre le vœu que la belle série de leçons consacrées à l'Histoire des sciences à Genève soit publiée prochainement par les soins de la Faculté des Sciences. Il serait vraiment regrettable que ces leçons, qui ont suscité un si grand intérêt, ne soient

pas mises à la disposition de tous. Très certainement, cette publication recevrait l'accueil le plus favorable.

Pour mieux faire connaître à l'étranger les études et recherches qui peuvent être faites dans ses laboratoires, la Faculté des Sciences a publié deux élégantes brochures, l'une, générale, en français, en anglais et en espagnol, l'autre, plus détaillée, seulement en français.

Une subvention de 2000 francs de la Société académique, en faveur des bibliothèques des laboratoires a rendu les plus grands services. La Société académique s'est aussi intéressée à de nouvelles recherches scientifiques sur le Lac de Genève, dirigées par M. le professeur Collet et effectuées par Miss Coit, graduée de l'Université de Cambridge. Grâce aussi à l'appui de la Société académique, le laboratoire de physique du 2<sup>me</sup> étage a été transféré au sous-sol où un nouveau *laboratoire pour l'étude des lampes à trois électrodes* a été installé. Ces lampes sont parmi les auxiliaires les plus précieux des recherches scientifiques actuelles. Un poste de T. S. F. a été, en outre, installé pour recevoir l'heure de la Tour Eiffel. Que la Société académique reçoive ici l'expression de notre très vive gratitude pour tout ce qu'elle fait en faveur de l'Université. Ses dons judicieusement répartis permettent, notamment, dans les temps difficiles que nous traversons, de maintenir la puissance de travail des laboratoires et même de faciliter de nouvelles recherches.

En parlant plus haut des Cours de vacances de l'Université, destinés à un public étendu désireux de se perfectionner dans la connaissance du français, je n'ai pas mentionné les cours de vacances organisés par la Faculté des Sciences, qui sont destinés à des spécialistes et à un nombre plus restreint de participants. M. le professeur Chodat, pendant deux mois, du 10 juillet au 10 septembre, a ouvert aux botanistes *La Linnea*, à Bourg-Saint-Pierre et M. le professeur Collet, pendant trois semaines, a conduit une cohorte de géologues à l'assaut des Alpes. Ces cours, qui ont attiré non seulement des étudiants mais aussi des professeurs étrangers, ont eu le plus légitime succès. La proportion de l'élément anglo-saxon

a été si grande que MM. Chodat et Collet ont professé en anglais. MM. les professeurs Chodat, Pittard et André dirigeront les cours de sciences des vacances prochaines.

Deux nouveaux cours de la Faculté des Sciences méritent une mention particulière: celui de M. le professeur Duparc, sur la *Radioactivité*, destiné aux étudiants en chimie, en physique et aux prospecteurs, et le cours supérieur de *Physique théorique* de M. le professeur Schidlof, comprenant la thermodynamique, la théorie de l'électricité et celle de la lumière.

L'Université a reçu cette année, pour la Faculté des Sciences, deux donations importantes: c'est, en premier lieu, celle de M. P. Topali, qui nous a remis la somme de 200.000 francs, destinée à former le fonds Dr Constantin Topali, en faveur du développement des sciences biologiques. C'est, en second lieu, celle de la Société anonyme Dr Wander, à Berne, qui nous a fait parvenir la somme de 10.000 francs en faveur du développement des sciences pharmaceutiques.

Nous avons prié M. le professeur Chodat, l'un des maîtres que Constantin Topali a le plus aimés, de vous parler de celui en souvenir de qui M. P. Topali a eu la généreuse pensée de faire à l'Université ce don magnifique. Nul mieux que M. Chodat ne pourra faire revivre cette attachante et rayonnante personnalité. Oh ! nous sentons bien que c'est encore briser le cœur d'un père, d'une mère, d'une sœur, qui chérissaient si tendrement ce fils et ce frère, que de parler ici de lui ! Il faut cependant, Mesdames et Messieurs, que vous compreniez pourquoi nous avons reçu ce don avec l'émotion qui étreint un ami quand une famille lui remet un souvenir qui appartenait à son cher disparu. En exprimant à M. P. Topali les sentiments de profonde reconnaissance de l'Université et de la Faculté des Sciences, je le prie de croire que nous garderons pieusement la mémoire de son fils bien-aimé.

C'est à l'occasion du soixantième anniversaire de sa fondation que la Société Wander, à Berne, nous a fait don de la belle somme de 10.000 francs. Nous sommes toujours heureux des marques d'intérêt et de sympathie



que nous donnent les établissements industriels. Dans les circonstances présentes, elles sont particulièrement les bienvenues quand elles nous parviennent matérialisées d'une manière aussi généreuse. Nous prions MM. les administrateurs de la Société Wander de bien vouloir agréer l'assurance de notre vive gratitude.

Il me resterait encore à vous indiquer, pour être complet, les appels flatteurs qu'ont reçus les professeurs de la Faculté des Sciences et les missions qui leur ont été confiées. Mais il y en a trop. Je préfère, en me taisant, n'oublier personne. Et je procéderai de la même manière en ce qui concerne les autres Facultés.

### FACULTÉ DES LETTRES

M. le professeur WALDEMAR DEONNA, jusqu'ici professeur extraordinaire d'archéologie, a été (par arrêté du Conseil d'Etat en date du 20 janvier) nommé professeur ordinaire d'archéologie classique. Le Musée d'Art et d'Histoire, dont M. W. Deonna est le très distingué directeur, est ainsi rattaché à l'Université de la manière la plus heureuse par cette union personnelle.

Pour remplacer M. le professeur Bernard Bouvier dans la chaire de littérature française, la Faculté des Lettres a adressé un appel à M. ALBERT THIBAUDET, qui, par arrêté du Conseil d'Etat du 5 août 1924, a été nommé chargé de cours. Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Thibaudet continuera l'année prochaine la belle série de ses leçons.

M. le professeur PAUL OLTRAMARE, tout en donnant officiellement sa démission de professeur extraordinaire d'histoire des religions, a bien voulu nous assurer qu'il ne renonçait cependant pas complètement à faire bénéficier l'Université de son enseignement si apprécié. Nous l'en remercions très sincèrement.

M. BERNARD BOUVIER, (par arrêté du Conseil d'Etat du 29 août dernier) a été nommé professeur honoraire. M. Bernard Bouvier, cédant aux sollicitations de ses collègues, a accepté de ne pas étendre les effets de sa

retraite au Séminaire de français moderne, dont il est toujours l'administrateur et l'inspirateur.

Le 6 février, M. ADRIEN NAVILLE, professeur honoraire, a achevé sa quatre-vingtième année. Une délégation a apporté à M. Naville les félicitations et les vœux de la Faculté des Lettres et le Recteur a exprimé au jubilaire les sentiments de respectueux attachement et de gratitude de tous ses collègues.

M. NICOLAS ZAYTZEFF a été admis à donner, en qualité de privat-docent, un cours pratique de langue russe.

Les étudiants et auditeurs de la Faculté des Lettres ont eu le privilège d'entendre plusieurs maîtres étrangers de passage à Genève: M. le professeur N. Jorga, qui a fait une série de leçons sur la littérature byzantine; M. le professeur Meillet, le célèbre linguiste et M. le professeur Marouzeau.

Très certainement, beaucoup d'entre vous, Mesdames et Messieurs, ont personnellement connu M. le Dr JEAN KESER, ancien médecin de l'Hôpital français de Londres, qui dirigea dans notre ville avec tant de compétence et tant d'humanité l'infirmerie du service de rapatriement des internés et évacués civils pendant la guerre. Le Dr Jean Keser était un homme extrêmement cultivé, dont la conversation était toujours intéressante. Il avait une passion: la Grèce ancienne. Nous n'aurions cependant jamais supposé qu'il se fût intéressé aux études helléniques au point de léguer à l'Université un capital de 30.000 francs, destiné à former un fonds pour en assurer le développement. M. le professeur Victor Martin, dont le Dr Jean Keser a suivi les cours, voudra bien vous parler plus longuement de cette belle fondation que nous avons reçue avec une profonde reconnaissance.

### FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

L'enseignement du droit commercial a été confié au nouveau professeur de la Faculté de Droit, M. GEORGES SAUSER-HALL, en remplacement de M. ROBERT

GUËX, professeur extraordinaire, appelé à la présidence de plusieurs Tribunaux arbitraux internationaux.

L'enseignement de la géographie économique et politique, dont M. WILLIAM ROSIER a été le premier titulaire, a été confié, sous le titre de géographie humaine, à M. le Dr CHARLES BURKY, nommé chargé de cours.

De même que les années précédentes, la Faculté des Sciences économiques et sociales a pu s'assurer le concours d'économistes et de sociologues attachés à la Société des Nations ou au Bureau international du Travail, qui ont donné plusieurs conférences très fréquentées. La Faculté a de même continué à organiser des visites d'établissements industriels.

Si les Archives économiques s'augmentent régulièrement des rapports et documents qui leur sont envoyés par les entreprises commerciales, industrielles et financières, la Bibliothèque de la Faculté — son indispensable instrument de travail — est entravée dans son développement par les réductions successives qui ont frappé le crédit de nos bibliothèques. Cette situation ne saurait se prolonger et nous espérons très vivement que les autorités compétentes, comprenant ces graves inconvénients, rétabliront les crédits à leur montant normal.

Un cours nouveau mérite d'être signalé: celui de M. le professeur William Rappard, sur *La Société des Nations, son origine, ses caractères et son œuvre*, destiné à tous les étudiants qu'intéressent la grande institution dont le siège est à Genève.

## FACULTÉ DE DROIT

Privée, par la mort de Paul Moriaud, de l'un de ses maîtres les plus distingués, quelques semaines avant la reprise des cours, et privée aussi du concours de M. Robert Guex, professeur extraordinaire de droit commercial appelé à de hautes fonctions internationales, la Faculté de Droit a dû procéder à une nouvelle répartition de ses enseignements.

M. le professeur GOTTLIEB MEUMANN a été plus spécialement chargé de l'enseignement du droit romain; mais, au semestre d'hiver dernier, nous avons demandé à M. le professeur MEYLAN, de l'Université de Lausanne, de bien vouloir donner le cours d'histoire du droit romain, afin de décharger quelque peu M. Meumann, dont la tâche eût été vraiment trop lourde.

Confiée à Paul Moriaud, depuis le départ de Louis Bridel, la législation civile comparée a pris ces dernières années une importance de plus en plus grande. Pour succéder dans cette chaire à notre très regretté collègue, la Faculté de Droit a fait appel à M. GEORGES SAUSER-HALL, professeur à l'Université de Neuchâtel et chef de contentieux au Département politique fédéral, qui (par arrêté du Conseil d'Etat du 21 novembre) a été nommé professeur ordinaire de législation civile comparée et de droit commercial. M. Georges Sauser-Hall est, en effet, chargé également du droit commercial en remplacement de M. Robert Guex.

Notre collègue, M. le professeur EUGÈNE BOREL a été cette année remplacé par M. le professeur Hugo de Claparède, pour l'introduction au droit, par M. William Martin, Dr en Droit, pour le droit international public et par M. le professeur Meumann pour le droit international privé. Nous avons le plaisir de vous annoncer que M. le professeur Borel reprendra tout son enseignement dès le semestre d'hiver prochain.

Nous sommes convaincus que le droit international est appelé à prendre dans notre Faculté une extension considérable, en raison même de l'importance du centre international qu'est Genève. Nul n'est mieux qualifié que M. Eugène Borel, auquel vient encore d'être confié l'arbitrage relatif à la répartition de la dette ottomane, pour donner à cet enseignement le relief et la portée qu'il doit avoir. Au reste, tous les professeurs de la Faculté de Droit, quelles que soient leurs disciplines, participent à la vie internationale si intense d'aujourd'hui. N'est-ce pas — pour ne citer que cet exemple — à notre collègue M. le professeur Paul Logoz que le Conseil fédéral s'est adressé pour préparer avec M. Fro-

mageot, le jurisconsulte désigné par le Gouvernement français, la convention d'arbitrage relative au différend des zones et le traité général d'arbitrage franco-suisse qui vient d'être signé ?

MM. AMEDEO PONZONE et JUDE SÜSS, Docteurs en Droit, ont été admis à donner, en qualité de privat-docents, des cours à la Faculté de Droit. M. Ponzone s'est spécialisé dans l'histoire du droit international et M. Süss a l'intention d'inaugurer un cours de traduction juridique qui rendra les plus grands services à nos étudiants.

Il y a plus d'une année, M. le professeur CHARLES BORGEAUD voulut bien accepter, à titre temporaire, les fonctions de Doyen de la Faculté. Tous ses collègues lui en ont été extrêmement reconnaissants. La Faculté eût aimé le conserver longtemps à sa tête, mais, ainsi que vous le savez, une autre tâche réclame impérieusement l'historien de l'Université, en sorte que la Faculté, non sans de très vifs regrets, dut s'incliner devant une décision irrévocable. M. le professeur ALBERT RICHARD a été élu Doyen de la Faculté de Droit et entrera en fonctions dès le 15 juillet.

Dois-je enfin rappeler ici les protestations de la Faculté de Droit contre la suppression de tout crédit pour cours et conférences, et contre la réduction du crédit des bibliothèques de Facultés ? Je me bornerai simplement à constater que la Faculté de Droit cherche à tirer le meilleur parti des ressources trop minimes qui sont à sa disposition. Si, comme la Faculté l'espère ardemment, l'étude des problèmes internationaux prend une extension nouvelle, il est bien évident que d'autres dispositions devront être envisagées à bref délai.

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE

M. le pasteur AUGUSTE LEMAITRE, par arrêté du Conseil d'Etat du 5 décembre, a été nommé chargé de cours, pour l'enseignement de la théologie systématique, en remplacement du professeur Georges Fulliquet.

L'Université, sur la proposition de la Faculté de théologie, a conféré le grade de Docteur en théologie *honoris causa* au Révérend Charles S. Macfarland, secrétaire général de la Fédération des Eglises du Christ aux Etats-Unis, à l'occasion du 15<sup>me</sup> anniversaire de son entrée au service de cette grande fédération américaine et de la publication de son important ouvrage: *International Christian Movement*. La décision de l'Université a été approuvée par arrêté du Conseil d'Etat en date du 2 juin.

Il y a lieu, enfin, de signaler l'initiative qu'a prise l'un des privat-docents de la Faculté de théologie, M. le pasteur Georges Berguer, qui organise pour la fin du mois d'août prochain, un cours de vacances sur des sujets de psychologie religieuse.

## FACULTÉ DE MÉDECINE

M. le D<sup>r</sup> CHARLES LADAME, qui n'était pas un inconnu pour nous, puisqu'il a occupé longtemps les fonctions de médecin-adjoint de l'asile de Bel-Air, a été (par arrêté du Conseil d'Etat du 14 novembre), nommé professeur ordinaire de psychiatrie, en remplacement de M. le professeur Rodolphe Weber, lequel a été nommé professeur honoraire. Que M. le professeur R. Weber veuille croire aux vifs regrets que sa retraite a causés à tous ses collègues.

M. le D<sup>r</sup> EUGÈNE BUJARD, professeur extraordinaire d'histologie et d'embryologie systématiques, a été confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle période de deux ans (par arrêté du Conseil d'Etat en date du 5 décembre).

M. le professeur LOUIS MÉGEVAND a dû, pour raison de santé, solliciter un congé.

MM. les D<sup>rs</sup> NICOLAS BETCHOV, GEORGES BICKEL, GRÉGOIRE MANTCHIK et RAYMOND DE SAUSSURE ont été inscrits sur la liste des privat-docents.

La Faculté de Médecine a eu l'honneur de recevoir le D<sup>r</sup> GLEY, professeur de physiologie au Collège de France, qui a donné plusieurs conférences hautement appréciées.

\* \* \*

Tel est, Mesdames et Messieurs, en ne retenant que l'essentiel, le rapport que j'avais à vous présenter sur l'année universitaire 1924-1925.

Cette année est l'image même de la vie. Comme elle, elle est faite de soucis et de satisfactions, de joies et de deuils.

Conservons fidèlement la mémoire des disparus. Mais, nous souvenant de ce qu'ils ont été et de leur attachement à cette maison, reprenons notre marche en avant : ils nous le demandent eux-mêmes !

Cette année a été aussi une année de travail fécond et salutaire. Nul n'est digne d'entrer ici s'il n'inscrit dans son cœur et ne réalise par ses actes la grande loi du travail qui domine tous les hommes et toutes les conditions. C'est par un labeur opiniâtre que nous surmonterons les difficultés de l'heure présente et que nous compenserons les restrictions matérielles qui nous sont temporairement imposées.

Cette année est aussi une année d'espérance. Les étudiants étrangers reprennent le chemin de la vieille Cité dont l'âme vibre intensément dans cette Université. Ouvertes à tous les courants d'idées, respectueuses de toutes les opinions sincères qui respectent elles-mêmes les lois fondamentales sur lesquelles repose notre régime de liberté, Genève et son Université entendent être et devenir toujours davantage un centre intellectuel national et international.

Si le monde doit être régi un jour par la justice plus qu'il ne l'est aujourd'hui, cela ne sera possible que si, dans tous les domaines, la libre recherche scientifique demeure la règle suprême de notre effort intellectuel. Et cela ne sera possible aussi que si, ayant conscience de notre humaine faiblesse, nous cherchons toujours plus haut la source éternelle de notre idéal.

## DÉLÉGATIONS

Au cours de l'année universitaire 1924-25 ont été délégués par l'Université.

Au mois de juin: M. le professeur Léon-W. Collet, aux jeux sportifs universitaires, à Lausanne.

Au mois d'août: M. le professeur Henri Fehr, au congrès international de mathématiques, à Toronto.

Au mois de septembre: M. le professeur Eugène Pittard, au congrès d'anthropologie, à Prague.

Au mois de décembre: M. le professeur Hector Cristiani, à l'inauguration de l'université de Milan.

Au mois de février: M. le Recteur Georges Werner, au Cinquantenaire du Tribunal fédéral, à Lausanne.

Au mois d'avril: M. le professeur William-E. Rappard, à l'inauguration de l'université hébraïque à Jérusalem.

M. le professeur Léon-W. Collet, au congrès international de géographie, au Caire.

Au mois de mai: M. le professeur Hector Cristiani, au jubilé millénaire de l'Université de Pavie.

Au mois de juin: M. le professeur Amé Pictet au cinquantième anniversaire de professorat de M. Otto Billeter, à Neuchâtel.

